

FORMATION ELEC-RNE

RECYCLAGE DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN HABILETE

Objectifs :

Permettre aux stagiaires d'exécuter en sécurité des interventions simples d'ordre électrique, d'ordre non électrique, et d'intervenir au voisinage d'équipements électriques.

Pouvoir faire une analyse de risques avant ce type d'intervention, de connaître et de mettre en application les règles de sécurité à respecter telles que définies dans la Norme NF C 18.510.

Prérequis des participants :

Est concerné par cette formation, le personnel non électricien déjà titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité.

Aucun prérequis particulier n'est demandé pour participer à cette formation. Seule la bonne connaissance du poste de travail occupé est nécessaire.

Nous vous remercions de présenter au formateur, les titres d'habilitation en début de stage.

Formation :

La formation sera menée par un ingénieur maintenance ayant à son acquis une longue expérience professionnelle dans le domaine industriel et de la sécurité.

Celle-ci comporte une partie théorique de 1 jour, et de 0,5 jour de mise en application pratique sur le site de l'employeur.

A la fin de la session théorique, une validation écrite sera effectuée.

A l'issue de l'application pratique, un avis d'habilitation sera remis au chef d'établissement.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés suivis d'échanges à l'aide d'une présentation informatique
- Retours d'expériences
- Exercices de réflexion sur les notions abordées
- Partage d'exemples propres à l'entreprise
- Application de la méthodologie aux activités de l'entreprise (Mise en pratique individuelle)
- Tour de table et commentaire par les participants sur le déroulement de la formation
- Complément d'un questionnaire d'évaluation par les participants

Pour le bon déroulement de cette formation, nous préconisons de respecter un effectif maximal de 12 personnes en salle pour la théorie, et de 6 personnes pour les travaux pratiques (TP de 0,5 jour).

PROGRAMME ELEC-RNE

RECYCLAGE DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN HABILITE

Effectif préconisé : 12 personnes en salle, 6 personnes lors des travaux pratiques

- **FORMATION THEORIQUE EN SALLE (1 jour)**

- Rappel :
 - Prescriptions de sécurité Norme NF C 18.510.
 - Dangers de l'électricité.
 - Les responsabilités dans l'entreprise.
 - Les niveaux d'habilitation.
 - Les EPI (équipements de protection individuelle).
 - Appareils et appareillages.
 - Consignes en cas d'accident.
- Retour d'expérience des stagiaires.
- Analyses collectives d'exemples.
- Améliorations proposées.
- Evaluation des connaissances par QCM.

- **FORMATION PRATIQUE SUR SITE (0,5 jour)**

- Présentation des consignes internes de sécurité de l'établissement.
- Présentation du poste de travail.
- Analyse de risque avec les stagiaires.
- Identification des risques électriques spécifiques au poste.
- Identification des organes à manœuvrer.
- Port des EPI.
- Manœuvres possibles pour les opérateurs habilités.
- Mise en application réelle.
- Conclusions avec les stagiaires.

Nota :

A la fin de chaque session ou formation, il serait souhaitable de pouvoir rencontrer le responsable formation de votre établissement, pour une rapide conclusion du stage et pour faire part d'éventuelles suggestions.